



MAIRIE DE LAFRANÇAISE

(Tarn-et-Garonne)

Tél. 05 63 26 48 48

Fax 05 63 65 94 65

mairie@lafrancaise.fr
www.lafrancaise.fr

DECISION

2025-31

Objet : Demande subvention Etat – Végétalisation de la rue Louis Pernon et de la Place de la République

Monsieur le Maire de Lafrançaise ;

Vu les articles L2122-22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération n° 4 du 9 juin 2020 donnant délégation au Maire pour traiter certaines affaires ;

DECIDE

➤ **De solliciter** les subventions suivantes pour les travaux de requalification de la rue Louis Pernon et de la place de la République :

Dépenses prévisionnelles

Travaux de végétalisation de la rue Louis Pernon : 47 042 €ht

Montant de l'opération : 47 042 €ht

Financement sollicité

- Subvention Etat : 21 634 €
- Subvention Région : 8 000 €
- Subvention Conseil Départemental : 8 000 €
- Commune de Lafrançaise : 9 408 €

Soit un total de 47 042 € €ht

➤ **D'autoriser** Monsieur le Maire à solliciter les subventions susnommées,

➤ **D'engager** toutes les démarches nécessaires pour la réalisation de cette opération.

Fait à Lafrançaise,

Le 12 mai 2025.

Le Maire,

Thierry DELBREIL

Délais et voies de recours : La présente décision peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de 2 mois à compter de sa publication, par voie de courrier ou via l'application informatique télé-recours (Accessible par le lien <http://www.telerecours.fr>)

Lafrançaise

